

CIRCONSCRIPTION Angoulême-EST



Comme chaque année, un Est'express Hors-série vous est proposé afin de vous guider dans la construction des parcours scolaires. Pour accéder aux ressources, cliquez sur <u>les liens</u> ou directement <u>sur les images</u>.

PARCOURS ELEVES

GERER LES PARCOURS POUR LES ELEVES BEP...

Répondre aux Besoins Educatifs Particuliers, préparer une orientation, monter un dossier EGPA, un dossier MDPH, rédiger un PPRE... Difficile de s'y retrouver parfois!

La circonscription met à votre disposition des documents dans la rubrique « Parcours élèves ».

QU'Y TROUVE-T-ON?

Un récapitulatif des étapes de traitement de la difficulté scolaire

Des modèles de PPRE, de CR d'EE

Les saisines et détails du fonctionnement du <u>Pôle</u> Ressource et des RASED



PREPARER UNE ORIENTATION EGPA

Si l'élève ne relève pas de la MDPH, dans ce cas, les dossiers sont à envoyer à la circonscription. Nous traiterons les demandes en pôle ressource le 27 janvier, merci de nous envoyer les dossiers en amont.

Eléments à fournir :

- <u>Livrets d'évaluation français / mathématiques</u>
- Saisine PR
- Dossier A
- CR d'Equipe Educative
- PPRE

Un avis RASED est indispensable en amont de toute demande d'orientation vers les enseignements adaptés. Un bilan psychologique est indispensable.

Les dossiers des élèves relevant de la MDPH ne passent pas par la circonscription, mais par les référents handicap. Ils sont envoyés et traités directement à la MDPH.

Espace dédié à la CDO sur l'intranet : lien

Adresse d'envoi des dossiers : ce.angouleme.est@ac-poitiers.fr



13 décembre 2022

Publication

Circonscription Angoulême Est

Hors série

Edition

<u>Henri Porte</u> Inspecteur de l'Education Nationale

Rédaction

Nathalie Pasquet
Conseillère pédagogique
généraliste
Gaëlle Paulhac
Secrétaire de circonscription

PREPARER UN MAINTIEN

Si vous envisagez de maintenir un élève, un certain nombre d'actions sont à construire avec les RASED.

Etape 1: aménager

Tenter des adaptations en classe, formalisées sous la forme d'un PPRE.

Etape 2 : échanger

Questionner les actions dans le cadre d'une <u>Equipe Educative</u>.

Etape 3: saisir les RASED

Faire appel à l'expertise des <u>RASED</u> afin d'actionner les bons leviers, de construire des réponses adaptées (orientation, soins, dossier MDPH...)

Etape 4 : saisir le pôle ressource

Lorsque l'ensemble des leviers actionnés n'ont pas permis de résoudre les difficultés, le conseil des maîtres peut proposer un maintien.

Le dossier est alors soumis au pôle ressource pour avis IEN. **Eléments du dossier**: <u>PPRE</u>, <u>Saisine PR</u>, <u>CR d'EE</u>, éléments scolaires...